

L'industrie du solaire s'attaque de nouveau à la montagne de Lure!!

La forêt de **Couravoune au Redortiers** a besoin de vous !

C'est simple et rapide : **répondre à la consultation publique avant le 16 mai...**

Grâce à notre recours gracieux de 2024, la préfecture a été contrainte de reconnaître que le site de Couravoune, au Redortiers, est bien une véritable forêt. Engie Green est donc désormais tenue de demander une autorisation de défrichage. Mais plutôt que d'admettre l'absurdité de raser une forêt pour la remplacer par des panneaux photovoltaïques chinois et de tourner les talons, l'industriel persiste. Ce sont donc 12ha de forêt qui sont menacés de destruction, dès cette année, au Redortiers ...

👉 Mais nous avons notre mot à dire !

Le principal argument de l'industriel pour justifier son projet est de dire que le site choisi serait un ancien site militaire dégradé. 😡 Cet argument est complètement faux ! En tant que riverains, nous savons bien que ce site a été un projet militaire mais qu'il n'a jamais été utilisé en tant que tel. Il s'agit, bien au contraire, d'une forêt naturelle et sauvage, avec son cortège de faune, de flore et ses espèces protégées....

Alors que dans son autosaisine de juin 2024, le Conseil National pour la Protection de la Nature (CNP) formule 21 recommandations dont la principale consiste à mettre un terme à l'implantation de centrales photovoltaïques au sol dans les espaces semi-naturels, naturels et forestiers tant que les surfaces artificialisées n'ont pas été épuisées, la destruction massive des milieux vivants continue...

🌲🌱🌳 Ce projet se situe au Contadour, site emblématique de Jean Giono qui en avait fait son lieu de retraite et d'écriture. Son roman, « L'homme qui plantait des arbres », a été écrit en 1953 pour « faire aimer à planter des arbres », selon ses propres termes. Ce plateau au-dessus de Banon fut le théâtre de ce célèbre roman comme de la plupart de ses œuvres. Allons-nous accepter de laisser les industriels saccager ce patrimoine ?

Cette forêt, comme tous les sols vivants de Lure, ne doit pas disparaître . Alors comment parvenir à nous faire enfin entendre ???

📌 Une consultation du public est en cours et les documents sont consultables jusqu'au 16 mai à l'adresse suivante : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/.../Demande-d...>

Le public est invité à émettre ses observations uniquement par voie électronique en envoyant un mail à cette adresse :

👉 ddt-04-consultation@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

👉 C'est là que la montagne de Giono a besoin de vous ! Car chacun-e peut entrer en scène : plus nous serons nombreux-ses à affirmer par mail que nous empêcherons le défrichage, plus nous aurons une chance de les faire douter voire reculer !

👉 Appuyez-vous, si vous le souhaitez, sur nos arguments (faites juste attention de ne pas faire du « copier-coller »), rajoutez les vôtres si vous en avez d'autres. Pas besoin de mettre beaucoup de texte car sinon, ça ne sera pas lu.

👉 Surtout, précisez bien que vous empêcherez cette forêt d'être rasée en venant physiquement sur le site. Puis envoyez votre texte à

👉 ddt-04-consultation@alpes-de-haute-provence.gouv.fr.

Nous serons vigilants et nous vous préviendrons si, malgré tout, les travaux commencent... nous serons alors nombreux sur le terrain à nous opposer à ce que les arbres tombent à nouveau.

La Montagne de Lure a besoin de nous !!!!